

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – COMMANDE DE CRÉATIONS HAUTE COUTURE

### 1. IDENTIFICATION DU VENDEUR

Les présentes Conditions Générales (« **CGV** ») sont celles de GIVENCHY, société anonyme au capital de 3 000 000,00 €, dont le siège social est situé 3, avenue George V – 75008 Paris (France), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés. Immatriculée sous le numéro 552 051 229 RCS Paris (« **GIVENCHY** ») et son numéro de TVA intracommunautaire est FR 46 552 051 229.

### 2. PORTÉE ET ACCEPTATION DES CGV

Les présentes CGV s'appliquent aux pièces Haute Couture vendues par GIVENCHY (« **Création(s)** ») et régissent les relations entre GIVENCHY d'une part, et le client Haute Couture (le « **VIC** ») d'autre part.

### 3. CONDITIONS DE PRISE DE COMMANDE

3.1. Avant de passer commande d'une Création, le VIC prendra rendez-vous au cours duquel il aura la possibilité d'obtenir un devis gratuit sans aucune obligation d'achat. Ce devis sera soumis avec les présentes CGV soit lors du rendez-vous, soit par e-mail au VIC et restera valable pendant soixante (60) jours calendaires à compter de sa date d'envoi au VIC (sauf indication contraire dans le devis). Au-delà de ce délai, la commande fera l'objet d'un nouveau devis. Une fois daté et dûment exécuté par le VIC, le devis sera remis à GIVENCHY. A réception par GIVENCHY dudit devis dûment exécuté, la commande devient ferme, définitive et implique l'acceptation pleine et sans réserve des présentes CGV.

3.2 Les descriptions de la ou des Créations sont données à titre indicatif. La ou les Créations pourront être modifiées selon les spécifications et ajustements demandés par le VIC ou rendus nécessaires pour des raisons techniques sans engager la responsabilité de GIVENCHY de quelque manière que ce soit à cet égard et sans affecter la régularité ou la validité de la vente. Tout changement d'ordre demandé par le VIC donnera lieu à un nouveau devis et ne sera mis en œuvre qu'après réception du nouveau devis dûment exécuté.

3.3 GIVENCHY sera en droit de refuser toute commande passée par un VIC avec lequel existerait un litige de toute nature, notamment relatif au paiement d'une commande antérieure.

### 4. PRIX, ACOMPTE & MODE DE PAIEMENT ACCEPTÉ

4.1 Les prix indiqués sont en euros hors TVA. Ces prix incluent les prestations d'essayages standards à Paris uniquement mais n'incluent pas (i) les modifications de la ou des Créations qui pourraient être demandées par le VIC et qui seront facturées en plus (ii) les éventuels transports, assurances (le cas échéant), et frais de douane liés à la livraison de la ou des Créations et (iii) les éventuels frais de déplacement des équipes de la Maison GIVENCHY hors Paris nécessaires à l'exécution de la commande. Tous ces frais seront facturés au VIC en supplément du prix de la ou des Création(s) et feront l'objet d'un devis séparé.

4.2 Le VIC versera un acompte de cinquante pourcent (50 %) dont le montant hors TVA sera précisé sur le devis lors de l'exécution de la commande et en tout état de cause au plus tard trente (30) jours suivant cette signature par le VIC du devis. La confection/réalisation de la ou des Création(s) ne pourra commencer qu'une fois le règlement de l'acompte dûment encaissé par GIVENCHY.

Le solde de la commande devra en tout état de cause être réglé intégralement au plus tard lorsque la ou les Créations seront prêtes à être livrées. Les créations ne seront pas livrées au VIC à moins que le solde ne soit payé intégralement.

4.3. L'acompte et le solde de la commande peuvent être payés via Pay by link, par cartes de crédit (American Express, Visa, Mastercard, JCB, CUP, Maestro), Diners, Discover, Alipay, Wechat Pay et virement bancaire. En cas de non-paiement par le VIC du solde dans un délai de quinze (15) jours calendaires sur notification écrite de GIVENCHY, signifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, et que le défaut de paiement demeure, GIVENCHY se réserve le droit de mettre fin à la commande aux torts exclusifs du VIC. Dans une telle hypothèse, l'acompte versé sera conservé par GIVENCHY et le solde total restant dû deviendra immédiatement payable à GIVENCHY par VIC. Ceci s'entend sans préjudice des droits et réclamations de GIVENCHY, tous expressément réservés.

### 5. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

5.1. La ou les Créations commandées restent l'entière propriété de GIVENCHY jusqu'au complet encaissement du prix par

GIVENCHY, en principal frais, taxes et contributions obligatoires compris.

5.2. Nonobstant ce qui précède, le transfert des risques afférents à la ou aux Créations (notamment perte, vol ou détérioration) intervient au moment (i) de sa remise en main propre au VIC (ou toute autre personne désignée par le VIC) ou (ii) le cas échéant, au moment de la remise des pièces au transporteur mandaté par GIVENCHY pour le compte du VIC ou mandaté directement par le VIC.

### 6. RETRAIT/LIVRAISON DES CRÉATIONS

La ou les Créations seront (i) livrées en personne au VIC (ou à toute autre personne désignée par le VIC), ou (ii) livrées au VIC à l'adresse de livraison indiquée sur le devis ou à toute autre adresse de livraison notifiée dans l'attention du Département Haute Couture de GIVENCHY.

### 7. AUCUNE ANNULATION - AUCUN RETOUR, AUCUN ÉCHANGE NI NOTE DE CRÉDIT

La ou les Création(s) étant une pièce clairement personnalisée et réalisée sur commande selon les spécifications du VIC, elle ne peut être annulée par le VIC pour quelques motifs que ce soit, ni retournée pour échange ni pour avoir et/ou remboursement.

### 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Entre GIVENCHY et le VIC, GIVENCHY reste propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle tant sur la ou les Créations que sur les éventuels dessins proposés au VIC. Les présentes CGV n'emportent aucun transfert des droits susvisés au profit du VIC sur la(les) Création(s).

### 9. GARANTIES

Toute commande est soumise aux conditions de garanties légales prévues par les articles L217-4 et suivants du Code de la consommation ainsi que par les articles 1641 et suivants du Code civil, à l'exclusion de toutes autres garanties.

#### 9.1 Garantie légale de conformité

GIVENCHY livrera une Création conforme au contrat et exempt de défauts de conformité lors de la remise dudit Création, en ce sens que le Création sera propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et qu'il présentera les caractéristiques présentées lors de la vente. GIVENCHY répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Cette garantie jouera sous réserve que le VIC en fasse la demande dans un délai de vingt-quatre (24) mois à compter de la délivrance du Création. Le VIC est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance de la Création. Le VIC peut choisir entre la réparation et le remplacement de la Création sauf si l'un de ces choix entraîne pour GIVENCHY un coût manifestement disproportionné. Si la réparation ou le remplacement de la Création sont impossibles, le VIC peut se faire restituer le prix payé et rendre la Création ou garder la Création et se faire restituer une partie du prix.

La restitution, le remplacement ou le remboursement de la Création dans le cadre de la garantie précitée interviendront sans frais pour le VIC et ne font pas obstacle à l'allocation éventuelle de dommages et intérêts dans le cas où le VIC pourrait y avoir droit. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

#### 9.2 Garantie légale des vices cachés

GIVENCHY remettra une Création exempt de défauts cachés qui le rendraient impropre à l'usage auquel il est destiné, ou qui diminuent tellement cet usage, que le VIC ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, si le VIC les avait connus.

Cette garantie jouera sous réserve que le VIC agisse dans un délai de vingt-quatre (24) mois à compter de la découverte du vice. En cas de vice caché, le VIC a le choix de rendre la Création et de se faire restituer le prix et frais occasionnés par la vente ou de garder la Création et de se faire restituer une partie du prix. Dans tous les cas, il appartiendra au VIC de prouver qu'il remplit bien les conditions de la présente garantie. En cas de défaut de conformité et/ou de vices cachés le VIC devra contacter le service clients de GIVENCHY afin que cette dernière puisse organiser les modalités de retour du Produit.

### 10. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE - DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la gestion et du suivi des commandes passées auprès de GIVENCHY, cette dernière est amenée à collecter et à traiter des données à caractère personnel relatives au Client. Ces informations, destinées aux personnes habilitées par leur fonction à en connaître au sein de GIVENCHY, et le cas échéant, à des tiers habilités, sont nécessaires au traitement et au suivi des demandes ou commandes du Client, afin de mieux répondre à ses attentes.

Dans le cadre de la livraison du Création ou du retrait du Produit, GIVENCHY pourra être amenée à procéder à une vérification de la pièce d'identité du VIC (carte d'identité ou passeport), afin d'assurer la sécurité du VIC et de prévenir toute utilisation frauduleuse qui serait faite de l'identité du Client.

Conformément à la Réglementation sur la Protection des Données Personnelles (loi « Informatique et libertés » susvisée, Règlement Européen sur la Protection des Données du 27 avril 2016), toute personne dont les données font l'objet d'un traitement dispose d'un droit d'opposition pour motifs légitimes, d'un droit d'accès, ainsi que d'un droit de rectification, de limitation ou de suppression des informations le concernant qui ne seraient plus pertinentes, d'un droit d'opposition à tout moment dans le cadre d'une opposition à l'utilisation des données à des fins commerciales, ainsi que d'un droit de faire part des directives relatives au sort de ses données après son décès. Ces droits peuvent être exercés par courrier postal à l'attention du service clients de, GIVENCHY, 3 avenue George V, 75008 – Paris (FRANCE) ou par email à [mydata@givenchy.com](mailto:mydata@givenchy.com). Ces demandes doivent se faire par le biais d'un courrier ou email signé du VIC dont elles émanent et être accompagnées de la photocopie d'un titre d'identité portant signature du Client.

Le VIC dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente.

### 11. FORCE MAJEURE

L'exécution par GIVENCHY de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil qui en générerait ou en retarderait l'exécution.

GIVENCHY informera le VIC d'un semblable cas fortuit ou de force majeure dans les sept (7) jours de sa survenance. Au cas où cette suspension se poursuivrait au-delà d'un délai de quinze (15) jours, le VIC aurait alors la possibilité de résilier la commande en cours, et il serait alors procédé à son remboursement dans les meilleurs délais à compter de ladite résiliation.

### 12. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En aucun cas, la responsabilité de GIVENCHY ne pourra être engagée pour tout dommage qui ne résulterait pas d'un manquement de GIVENCHY à l'une de ses obligations.

### 13. INFORMATION

13.3 Pour toute question relative à un achat, le VIC pourra contacter le service VIC par téléphone 00 800 0000 1952 (numéro vert gratuit pour tout appel depuis la France) ou +33 (0)1 44 31 50 00 ou par e-mail: [contact@givenchy.com](mailto:contact@givenchy.com) ou [hautecouture@givenchy.com](mailto:hautecouture@givenchy.com)

13.4 L'équipe de conseillers se tiendra à disposition du VIC du lundi au samedi de 9 h à 20 h (heure de Paris) pour répondre aux questions en anglais ou en français.

### 14. LOIS APPLICABLES & LITIGES

Les présentes CGV sont régies et interprétées conformément au droit français. En cas de contestation liée à l'application et/ou interprétation des présentes CGV, le VIC a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable avec GIVENCHY et d'avoir gratuitement recours au CMAP – Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris - médiateur de la consommation dont relève GIVENCHY. Pour soumettre un litige au médiateur, le VIC peut (i) remplir le formulaire sur le site internet du CMAP : [www.cmap.fr](http://www.cmap.fr) onglet « vous êtes : un consommateur » ; (ii) envoyer sa demande par courrier simple ou recommandé au CMAP Médiation Consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS ; ou (iii) envoyer un email à [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr). Quel que soit le moyen utilisé pour saisir le CMAP, la demande du VIC doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : ses coordonnées postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets de GIVENCHY, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès de GIVENCHY. Nonobstant ce qui précède, en cas de litige, et conformément au Règlement n° 1215/2012 du 12 décembre 2012 :

- le VIC peut saisir soit le tribunal de son domicile, soit les tribunaux français ;
- GIVENCHY pourra saisir le tribunal du lieu du domicile du Client.